L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 25 OCTOBRE 1882.

(Officiel.)

Ticket Démocratie-Conservateur régulier de la Paroisse d'Orléans.

Pour Maire,
Gén. W. J. BEHAN.

Pour Trésorier,
E. T Walshe,

Pour Contrôleur,
J. V. Guillotte,

Pour Commissaire des Travaux Publics,
John Fitzpatrick,

Pour Commissaire de Police et des Edifices Publics,
P. Conley,

Pour Recorder de la Première Cour,
E. C. Davey,

Pour Recorder de la Deuxième Cour,
Thos. J. Ford,

Pour Recorder de la Troisième Cour,
A. P. Kellar,

Pour Recorder de la Quatrième Cour,
Thomas J. Mooney.

Pour membre du conseil, Premier District Municipal,
Edw. Heath,

Pour membre du conseil, Deuxième District Municipal,
Chas. A. Butler,

Pour membre du conseil, Troisième District Municipal,
H. L Frantz,

Pour membre du conseil, Quatrième District Municipal,
Francis Lauer,

Pour membre du conseil, Cinquième District Municipal,
Nicholas Amacn.

Pour membre du conseil, Sixième District Municipal,
B. E. L. Mayne,

Pour membre du conseil, Septième District Municipal,
Leonard Ned,

Pour membre du conseil, Premier District Représentatif,
A. J. Fitzpatrick,

Pour membres du conseil, Deuxième District Représentatif,
Phil J. Meily. John Calder,

Pour membres du conseil, Troisième District Représentatif,
Wm. Conway. J. S. Semmes,

Peter Blaise,

Pour membre du conseil, Quatrième District Représentatif,
H. H. Sauer,

Pour membres du conseil, Cinquième District Représentatif,
A. Peterne, Albert Albers,

Pour membre du conseil, Sixième District Représentatif,
L. André Marthe.

Pour membres du cons il, Septième District Représentatif,
Theo. H. Eyan, A. D. Saucier,

Pour membre du conseil, Huitième District Représentatif,
Jos. N. Hardy.

Pour membres du conseil, Neuvième District Représentatif,
H. C. Miller, Jos Lenk,

Pour membres du conseil, Dixième D strict Représentatif,
Zach. J. Dowty. Wm Grauert,

Pour membres du conseil, Onzième District Représentatif,
Peter Kaiser. W. J McGeehan,

Pour membre du conseil, Douzième District Représentatif,
Otto Thoman.

Pour membre du conseil, Treizième District Représentatif,
A. J. Michaelis.

Pour membre du conseil, Quatorzième District Représentatif,
Conrad Hensler,

Pour membres du conseil, Quinzième District Représentatif,
Chas Howard.

G. F. Half.

Président de la Convention Municipale nommante, du parti Démocrate Conservateur.

M. McNAMARA, Secrétaire.

20 oct—an 7 nov.

Le *Petit Lyonnais* publie le compte rendu d'une réunion, tenue au Cercle de la Solidarité, et dans laquelle M. Ballue, questionné sur la politique générale, a répondu qu'il était impossible de la traiter un terrain pour la demolition ailleurs que dans les cahiers électoraux, dont M. Barodet a fait le dépouillement et qui sont la manifestation du suffrage universel.

Cette volonté, a dit M. Ballue, est la revision de la Constitution, la séparation des Eglises et de la rédaction du service militaire à trois ans.

Pour la réforme de la magistrature, M. Ballue s'est déclaré partisan de l'élection au second degré de tous les magistrats.

Pour le service militaire, il a nommé la loi Laisant, disant qu'il espérait même pour l'avenir, grâce à l'organisation des bataillons scolaires, la réduction du service à un an.

Parlant enfin de l'obligation, pour tous les députés, de soutenir à la Chambre leur programme et tous les engagements pris devant leurs électeurs, M. Ballue a affirmé que tout homme qui renie ses opinions est un homme perdu, que le peuple rejette bientôt. Si M. Gambetta, a-t-il ajouté, lorsqu'il arriva au pouvoir, avait prétendu le programme de 1869, il aurait rendu d'immenses services. Au contraire il a rétrogradé et abandonné ce programme : aussi la Chambre l'a-t-elle renversé, et le pays l'a-t-il abandonné.

Un décret du roi Humbert dissout la Chambre italienne, convoque les collèges électoraux pour le 29 octobre et le 5 novembre, et fixe au 22 novembre la rentrée du Sénat et de la Chambre nouvelle.

Le gouvernement italien n'est pas encore en mesure de faire connaître le nombre des victimes des inondations. On ne le connaîtra que lorsque les eaux se seront retirées. Quant aux pertes matérielles, elles sont incalculables. Ce qui est certain, c'est que la récolte promettait beaucoup, et a été complètement détruite. Des milliers de familles sont sans abri, sans ressources et sans travail.

Le 6 octobre, à trois heures, a eu lieu, à Bourg-la-Reine, la pose, non pas de la première, mais de l'une des pierres du lycée Lakanal. Au milieu des vastes bâtiments du nouvel établissement, qui ont déjà atteint une hauteur respectable, avait été dressée une tente gracieuse où le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, accompagné de M. Bourgeotte, sous-secrétaire d'Etat, et du haut personnel du ministère, a été reçu par le vice-recteur de l'Académie de Paris qu'entouraient les membres du corps académique, les provisseurs et censeurs et des députations d'élèves des différents lycées. Plusieurs membres de l'Institut, de la Chambre des Députés, du Conseil municipal, de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police, avaient tenu à prendre leur part à cette fête. On a remarqué parmi eux MM. Regnier, Zeller, Lavisse, l'amiral Mouchez, Rampal député de la conscription, Vergniaud secrétaire général de la préfecture de la Seine, Vel-Durand secrétaire général de la préfecture de police.

Nous avons déjà parlé de la situation financière de la ville de Paris ; nous voulons aujourd'hui parler des grands travaux que l'administration juge nécessaires et des sommes qu'ils exigeraient.

Dans une note, en date du 22 octobre 18[illegible], M. Alphand indiquait la liste des travaux suivants :

Eaux et égouts.....	96,000,000
Assistance publique.....	10,000,000
Instruction primaire.....	20,000,000
Sorbonne. Construction de deux lycées.....	15,000,000
Travaux divers d'architecture.....	14,000,000
Opérations de voirie dans dix-sept arrondissements.....	102,300,000
	257,300,000

Dès que cette note fut présentée, immédiatement certains conseillers municipaux considérèrent que les travaux qu'elle énumérait n'étaient pas suffisants. Les uns déclarèrent que les arrondissements de la zone annexée étaient sacrifiés ; d'autres veulent seoi et cela, chacun selon la spécialité dont il s'occupe. On peut donc considérer cette somme de 260 millions comme un minimum.

On n'a pas oublié les essais qui ont été faits à Rouen avec la ramie de l'Inde. On sait que la ramie est tirée d'une espèce d'ortie [urtica tenuissima], et le nom produit tient de la soie pour la finesse et le lustre, quoiqu'il présente en même temps une surface laineuse, et peut se fabriquer sur la machine Risser la laine. Combinée avec le coton, la ramie fournit une espèce de drap assez durable. Il n'y a pas de doute que l'application de la ramie dans la fabrication des cordages ne se généralise, car elle résiste à l'action de l'eau de mer sans pourrir comme le chanvre.

On peut juger de l'importance attachée par le commerce de l'Inde à la manufacture des étoffes de ramie par ce fait que le gouvernement indien offre un prix de 5,000 livres sterling à l'inventeur de la machine qui sera jugée la plus propre à en fabriquer des tissus.

"Jusqu'à présent, dit un journal anglais auquel nous empruntons ces renseignements, la concurrence est restreinte à deux machines envoyées, d'Angleterre, deux d'Amérique, deux de France, une de Java et trois autres fabriquées par des ingénieurs indigènes.

"C'est à Schorunpore que les concurrents se sont donné rendez-vous, mais c'est en Angleterre que le jugement sera rendu. La difficulté consiste à trouver le moyen de séparer la fibre pendant que la plante est encore verte, parce que c'est alors que les fibres sont souples et relâchées. Je vous laisse à penser quelle est l'émotion des fabricants de Manchester, et quelle émulation s'est établie entre les manufacturiers qui comptent tisser la ramie et les ingénieurs de Birmingham qui cherchent à leur en fournir les moyens par l'invention d'une machine qui puisse être propre à ce tissage."

L'Angleterre est une des rares nations civilisées qui n'ont pas encore adopté le système métrique des poids et mesures, malgré ses avantages incontestables.

Dans le congrès annuel de l'*Association britannique pour le progrès de la science*, britannique qui s'est tenu récemment à Southampton, un des ingénieurs les plus éminents de l'Angleterre, M. Siémens, après avoir exprimé le regret que son pays se tînt, pour les mesures de longueur et de poids, en dehors du mouvement inauguré par la France, a exprimé le vœu que le mètre fût adopté comme mesure légale dans les Iles Britanniques.

La haute autorité dont M. Siémens jouit en Angleterre, permet d'espérer que ses conseils ne seront pas entièrement perdus, et que dans un avenir plus ou moins rapproché, l'Angleterre, abandonnant le système compliqué qu'un faux amour-propre national lui fait seul maintenir, adoptera enfin le système métrique français.

Madrid, 2 octobre—Le représentant de la Suède et de la Norwège reprendra demain les négociations pour conclure un traité de commerce avec l'Espagne.

Le gouvernement espagnol persiste à ne pas vouloir proroger les traités de commerce qui expirent le 15 octobre, si les puissances refusent de faire des concessions pour les nouveaux traités.

Le traité de commerce hispano-suédois sera probablement prorogé, mais le traité hispano-hollandais ne le sera probablement pas.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1882.
Température—Temps beau, mais un peu plus chaud, baromètre plus haut, température stationnaire ou haussant légèrement.

Température du 24 octobre 1882
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin.....	58	14
Midi.....	70	21
2 P. M.....	72	22
6 P. M.....	70	21

Mardi, 24 octobre 1882, 3 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :			
Atlanta.....	62	Louisville, Ky.....	60
Augusta, Géo.....	67	Memphis, Tenn...	73
Charleston, S.C.....		Mobile, Ala.....	74
Cairo, Ill.....	69	Montgomery, Ala.	72
Chattanooga, Tenn	65	Nashville, Tenn...	65
Chattanooga, Tenn	59	New Orléans, La..	72
Davenport, Iowa..	67	Omaha, Neb.....	72
Dubuque, Iowa....	63	Pittsburgh, Pa....	64
Galveston, Texas..	72	Savannah, Géo....	66
Indianola.....	74	Shreveport, La....	79
Keokuk, Iowa.....	68	St-Louis, Mo.....	70
Key West, Flor....	78	St-Paul, Minn....	65
La Crosse, Wis....	60	Vicksburg, Miss..	77
Leavenworth, Kan	73	Yankton, D. T....	58

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux basses).

Augusta.....	6.06	Nashville, Tenn	1.07
Cairo, Illinois....	8.10	New Orléans*..	12.08
Chattanooga....	3.03	Pittsburgh, Pa*	0.08
Davenport, I..	5.07	Shreveport, La.	13.10
Keokuk, Iowa..	6.07	Shreveport, La.	10.01
La Crosse, Wis.	5.02	St-Louis, Mo....	30.04
Leavenworth, K	5.07	St-Paul, Minn...	4.04
Louisville, Ky..	4.06	Vicksburg, Miss	18.04
Memphis, Tenn	5.11	Yankton.....	2.04

*En dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24heures.

Mariages.

Randolph Williams à Mary Aiken.
Jacob Farrell Jr. à Callie Frenel.
Joseph Kennedy à Dame Hannah Carey.
William Troyer à Mlle Celina Hust.
John Kehoe à Mlle Mary Guiney.
Henry Aschenbrenner à Mlle Rose Ernst.
Ferdinand Anfresan à Mlle Lucy Carstens.
John Dahoney à Mlle Mary Williams.
Geo B Smith Jr à Mlle Emma Strange.
Henry Roser à Mlle Mary Green.

Naissances.

Mme Joseph C Raymond, une fille, 20 oct; 61 Josephine.
" John Spiegel, un garçon, 20 sept; Guiseppe Baudich, un garçon, 11 oct; 1 J Rousseau, un garçon, 18 oct.
" John Schuerman, un garçon, 20 sept.
" Justin Dutry, une fille, 21 oct; Albert Adams, une fille, 8 juin; Emile Lacy, un garçon, 10 oct.
" W L Challender, une fille, 12 oct.
" Joseph L Dressai, une fille, 8 oct.

Décès.

Cuthbert E Abadie, 15 ans, 30 rue Peters, Algar; Samuel Snodgrss, 61 ans, 198 rue Berenne.
C H Kenard, 21 heure, coin des rues Palmyre et White.
Luke M Conner, 5 jours, 89 rue Thalie.
Isaac Forney, 45 ans, 348 rue Bagatelle.
Lydia Wesley, 20 ans, 307 rue Melpomène.
Alexander Fenault, 18 ans, coin des rues Robertson et Labarpe.
Pat Joseph Barton, 3 mois, 245 rue North Johnson.
Debez Chandridge, 5 jours, 410 rue 8nd Liberté.
C H Wynn, 3 ans, 308 rue 8nd Liberté.
John Z Borsone, 11 jours, 166 rue Constance.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

M Gegenheim, Texas; J D Moore, Lafourche
E A Weeks, miss Jennie Weeks, Ville Orléans;
Z H Gould, Easton, C O Chenault, Washington.
D C; G A Pelte, Amite City; Frank Pitaker; A Airey et femme, Florida; J McCesnell, femme et fille, Bâton St Louis; Henry Lord et femme, Galveston; Dr W B Mesg et femme, Vidalia, Lou; mrs Jas C Lashin, Summit, Miss; J M Bush, Atlanta; Joseph George, W T Miller, Lac Charles, Lou; L E Woods et femme, mrs J A Dougherty, miss Dougherty, mrs Wm Von Phul et enfant, Baton Rouge; T E Fondren, A Poitevant, Oxford, Miss.

Billard.—Le tournoi de billard entre les joueurs de la Nouvelle Orléans a eu lieu, hier soir, au Variety Hall, entre MM. A. Coste et W. Zachringer.

M. Zachringer a gagné la partie, ayant accompli ses quatre cents points, tandis que M. Coste n'en avait que 308.

La partie a duré trois heures et demie ; la moyenne de M. Zachringer a été de 4 32,92 ; celle de M. Coste, de 3 35,91. Les plus fortes séries du premier ont été de 11, 14, 14, 12, 14, 14, 22, 20, 21, 20, 13 ; celles de M. Coste ont été de 19, 15. 20, 21, 11, 10, 14, 22.

M. Zachringer a fait 3 massés et 5 bank shots ; M. Coste a fait 17 massés et 3 bank shots.

La partie sera jouée ce soir entre MM. J. Conway et J. J. Bond.

Le Conseil de Ville s'est réuni, hier, à 2 heures moins un quart.

Le maire, les administrateurs Delamore, Fitzpatrick, Huger, Mealey et Walshe assistaient à la séance.

Une ordonnance rappelant celle qui alloue $22,608 57 pour les salaires des employés du département des travaux publics, en septembre, qui a été approuvée le 17 du courant, a été adoptée ; l'ordonnance du mois d'août, laquelle alloue $20,082.72 au même département a été adoptée.

Le maire et l'administrateur du département des finances, à qui avait été référée la lettre des constables de la première, de la deuxième et de la quatrième cours de cité, ont présenté une ordonnance qui a été adoptée. Elle déclare qu'en considération d'une remise de vingt pour cent sur les frais des constables pour la perception des taxes des années 1880, 1881 et 1882, et considérant que les constables s'engagent à faire des recherches dans les bureaux des hypothèques et des aliénations relativement aux titres de propriété dont les taxes n'ont pas encore été payées, d'annoncer, par la voie des journaux, les dites propriétés à leurs frais—le maire est autorisé à modifier le contrat passé entre la municipalité et les constables et alloue à ceux-ci quatre vingts sous par procès enregistrés par leurs assistants respectives. Le montant de la taxe et les frais devront être payés directement au département des finances.

Le comité général a recommendé que l'ordonnance relative aux compagnies de chemins de fer "Jackson," Mississippi Valley," "Texas and Pacific", "Canal and Claiborne" fût référée à un comité composé du maire et de trois administrateurs. Le conseil ayant adopté le rapport, le maire a désigné MM. Mealey, Fitzpatrick et Delamore.

Une communication de la compagnie du gaz, qui propose que la ville paie comptant, les dépenses à encourir pour allumer les réverbères, la compagnie promettant de fournir le gaz—a été référée à l'administrateur du département des finances et à celui du département des comptes publics.

Une lettre par laquelle les résidents de la rue Julie, entre celles Peters et Magasins protestent contre le pavage de cette rue en pierres carrées, a été soumise à l'administrateur du département des travaux publics.

Le comité chargé d'évaluer la bâtisse connue sous le nom de maison d'école Marengo, a présenté un rapport qui autorise le maire à la vendre $900, comptant, au "German Men's Singing and Benevolent Association."

Permission a été donnée à MM. Forstall, Clayton et Ross, agents de la ligne Commerciale française, d'ériger une bâtisse pour un téléphone à leur débarcadère sur la Levée.

Une ordonnance autorisant l'administrateur du département des travaux publics à demander, par la voie des journaux, des soumissions pour le pavage de la rue Girod, de Front à Waters ; de la rue Douane, de Front aux baugars à sucre des rues Bienville, Conti et St Louis, de Peters aux baugars à sucre ; de la rue Crossman, de Front aux hangars à sucre—a été adoptée.

Une lettre par laquelle MM. John Chaffre et autres, propriétaires du "Liverpool Cotton Press" protestent contre l'ouverture de la rue Waters à travers leur Presse sans une indemnité et demandent qu'un comité fixe un prix—a été référée au comité général.

Une lettre de jardiniers et de marchands de légumes au marché français, protestant contre l'autorisation (donnée à des charretiers) de vendre des légumes en face du marché—a été soumise à l'administrateur du département du commerce.

Une lettre du "New Louisiana Jockey Club" demandant à être mis en possession d'une de ses bâtisses et à être remboursé d'une somme de $971 payée à la ville, par erreur—a été référée au sous-avocat de la municipalité.

Une lettre par laquelle M. Robert Brewster, shérif des cours criminelle se plaint de ce que les recorders continuent à envoyer à la prison de paroisse des personnes atteintes d'aliénation mentale—a été soumise à l'administrateur du département des édifices publics.

Une lettre de M. O. M. Henderson, offrant de prendre des petits garçons de la maison de correction et de les payer pour ce qu'ils feront, a été référée au maire et à l'administrateur du département de la police.

A trois heures, le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

Cour criminelle de district.—A la section A, [juge Roman]—J. Robert Ricnili et L. M. T. McClung, accusés d'avoir tué Wm. F. Fackler, dans le café, coin de la rue Bourbon et du Passage de la Bourse, se sont déclarés innocents.

Joseph Martin, accusé d'attaque, a été acquitté.

John Glad, prévenu de vols de fait, a été convaincu d'attaque.

Cour du recorder Mitenberger.—F. Costello, prévenu de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Kate Slidel a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle police, pour ivrognerie.

Marie Forrester et Rosena Smith, qu'on croit atteintes d'aliénation mentale, ont été incarcérées en attendant que le médecin de la ville se prononce sur leur état.

Cour du recorder Davey.—John Malloy a été envoyé à la cour criminelle de district, pour voies de fait. Cautionnement de $250.

Marie Cronvell, convaincue d'ivresse, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Wm Reagan, prévenu d'avoir blessé Steve Hanly et James Nolan, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

John B. Carr, accusé d'attaque à main armée, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

James Keating à Mme James Taylor King, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St-Charles, Apollo, Ste-Marie et St-André, ayant 30 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 90 pieds de profondeur.....$2500

Horace F. Hill et al. à Joseph Vasiti et al., un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Girod, Bassin, Franklin et Lafayette, ayant 20 pieds de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur.....$1000

Mme Rodolphe Perrand Choppin à James Rodd et John Birrer Meyers, un terrain et batisses dans l'Ilet compris entre les rues Front, Octavia, le fleuve Mississipi et l'Avenue Peters.....$5000

Ferdinand Gumbel à John Collins, un terrain et batisses dans l'Ile compris entre les rues Constance, Calliope, Annonciation et Barthe'emy, ayant 24 pieds de face à la rue Barthelemy sur 127 pieds de profondeur.....$500

Mme Marie Alexandre Austin à Edward Thomas Simms, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris dans l'Ile Delord, entre Bayville, Cotti et Rocheblave, ayant 25 pieds de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur.....$325

Mme James P. Guinault à Joseph Chardeu, un terrain et bâtisses dans l'Ilet No 57, ayant 32 pieds de face à la rue d'Orléans sur 71 pieds de profondeur. $1950

Mme Henry Bradford et al. à Michel Milton Villarubia, un terrain et batisses dans l'Ile compris entre les rues Esplanade, Marais, Villeré et le Chemin du Boyou ayant 35 pieds de face à la rue Esplanade sur 105 pieds de profondeur.....$2,366

Patrick Bray à Frédérick Brisbon, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Gasquet, Palmyre, Conti et Rocheblave, ayant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds de profondeur.....$950

Charles Werner à H. L. Frantz, un terrain et bâtisses situé à huit milles en arrière du chemin de fer Pontchartrain, ayant 6 2|3 arpents de face au Bayou Sauvage sur 10 arpents de profondeur.....$250

Isaac J. Armstrong à Frédérick Flary, deux terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Magasins, Lyon, Live Oak et Upper Line, ayant chacun 33 pieds de face à la rue Magasins sur 100 pieds de profondeur.....$550

M. Villarubia et als à Séverin Doebele, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Remparts, St Philippe, Bourgogne et Dumaine, ayant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 90 pieds de profondeur.....$5000

Carlier B. Love à Joseph L. Robichaux un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Washington, Dupré et Gayoso.....$450

L'Association des citoyens indépendants s'est réunie, hier soir, à huit heures, au No. 103 de la rue St-Charles.

M. H. H. Walsh occupait le fauteuil, M. Adolphe Schwaner remplissait les fonctions de secrétaire.

Sur la motion de M. E. Marion Hunt, l'assemblée est revenue sur le vote par lequel M. L. Nasf a été choisi candidat aux fonctions de membre du Conseil de ville—"at large"—pour le septième district, et la nomination a été référée au "campaign committee" avec pouvoir de remplir les vacances dans le cas où le comité croirait prudent de le remplacer dans l'intérêt du parti.

M. Gutheim a dit qu'il circulait certaines rumeurs d'après lesquelles l'association attend les derniers jours avant l'élection afin de faire des comptoirs avec certains candidats aux fonctions de représentants au congrès et assurer ainsi le triomphe de sa liste. Il a nié que l'association ait jamais conçu un pareil plan. Le présent vote résolution qui a été adoptée à l'unanimité des voix et déclare que l'association des citoyens indépendants croit qu'il ne convient pas, en ce moment, de mêler les questions de l'Etat avec les questions fédérales.

Le président a dit que depuis qu'il occupe le fauteuil, il a toujours pensé que le vote de l'Association sur cette question indique l'intention de ne pas faire intervenir les questions fédérales dans celles de la ville. "Notre but, a-t-il ajouté, est la réussite de notre liste municipale.

MM. Wm Burwell, L. C. Arny et Siméon Toby, candidats de l'association ont déclaré que leurs noms ont été inscrits sur les autres listes sans leur consentement ; qu'ils ne reconnaissent que la liste qui a été faite par M. Burwell. Il est impossible d'élire trois tickets opposés à celui du parti démocrate.

Le chairman du campaign committee a annoncé que le comité fait tout ce qui dépend de lui pour la réussite du parti ; qu'il a une liste presque complète de commissaires pour le jour de l'élection, liste qui sera soumise sous peu à M. Cavanac, préposé à l'enregistrement ; qu'il espère que M. Cavanac les acceptera.

Le comité s'est assuré les services de personnes qui auront les tables aux différents polls.

Une grande discussion s'est élevée à la suite d'une motion de M. Hunt, qui demandait l'augmentation des membres du "campaign committee." L'association, par un vote unanime, a autorisé le président à désigner un membre de plus par ward.

M. Posey a présenté une résolution déclarant que dans le cas où les autres listes ne se joindraient pas à celle des citoyens et se le soutiennent pas, le blâme en est d'avance à l'association, ne retombera pas sur celle-ci, mais sur les autres organisations. La résolution a été adoptée.

L'association s'est ensuite ajournée. Le président la convoquera lorsqu'il le jugera nécessaire.

La conférence du R. P. Ryan.—Il y avait, hier soir, une fort belle chambrée, composée en grande partie de messieurs, au *Washington Artillery Hall*, pour sanitiser à la conférence que donnait le Père Ryan, au profit de la Division Louisianaise de l'Armée du Tennessee.

Sur l'estrade brillamment décorée de fleurs et d'arbustes, nous avons remarqué, entourant l'orateur, que très souvent la cent chaleureusement applaudi, les Rév'ds Markham, Gotheim, Witherspoon, Kennedy, Collins, ministres des différentes religions catholique, protestante et juive.

C'était le colonel Chalaron, président de l'association, qui s'était chargé de présenter à l'auditoire l'habile conférencier, qui a, immédiatement, et sans aucun préambule, attaqué le grave sujet qu'il avait à traiter : *l'Athéisme et l'incrédulité devant le tribunal de la raison et du bon sens.*

Une grande partie de la population de la Nouvelle-Orléans, de la population catholique surtout, connait la tête si originale, si expressive du Père Ryan, encadrée dans la longue chevelure blonde qui flotte aux ses larges épaules ; on a souvent entendu, soit dans les églises, soit dans les salles de conférence, sa parole vive, ardente, colorée, primesautière, abondant en aperçus ingénieux, inattendus, et versant la poésie à pleins bords. Jamais, croyons-nous, le poète-orateur n'avait été si brillant, si plein d'entrain, si heureusement inspiré qu'hier soir ; et très-souvent sa parole a été interrompue par les bravos partis de l'estrade et de la salle.

Son exorde, d'une extrême simplicité, a été celui d'un fils de charmante familiarité :

—Vous rencontrez souvent dans la rue, dit-il, de braves gens qui, en vous abordant, vous posent, sans trop de façon, cette question : Est-ce que vous croyez en Dieu, vous ? moi pas. A quoi bon, on a dit et c'est-là l'a-b-c de l'école parfaite, on le l'a trouvé nulle part.

Je le crois bien, dit l'orateur; ils vont le chercher là où il n'est pas, dans les étoiles, dans le soleil, dans la pierre cachée dans les entrailles de la terre, dans l'eau qui serpente dans la prairie, dans la fleur qui parfume les champs. Dieu est en dehors et au dessus de tout cela, puisqu'il en est l'auteur.

Vous n'avez pas le droit de le renier, sous prétexte qu'il est incompréhensible, attendu qu'il est de son essence même d'échapper aux efforts de notre faible intelligence. Il est, en effet, au dessus de toutes nos atteintes. Nous ne le voyons pas: nous ne faisons que le deviner ou plutôt, que constater son existence par l'existence même de ses œuvres.

Dieu est, en effet, invisible, parce que, sans lui, tout nous devient énigme ; et qu'avec lui, tout s'explique.

Parcourez l'histoire de tous les temps, celle de tous les pays ; partout vous rencontrez l'idée de Dieu ; partout elle est vivace, chez les sauvages comme chez les peuples civilisés.

Il y a plusieurs façons de l'adorer, de se le représenter, suivants les différentes époques et les différents degrés de civilisation ; mais, toujours et partout, son idée domine, et c'est en cela qu'il y a une sorte d'unité dans toutes les religions, dans toutes les croyances.

La foi en Dieu n'est pas seulement une croyance ; c'est un sentiment qui s'impose à nous. Vous voulez être heureux ; vous cherchez partout le bonheur et vous ne le trouvez nulle part. Je le crois bien, il n'est qu'en Dieu, qui, seul peut le donner.

Il nous faut trouver une cause à toute chose ; cette cause, c'est ce que nous appelons Dieu, que nous soyons catholiques, protestants, juifs, mahométans ou païens ; et toutes les religions sont unies dans cette idée, dans cette croyance, qui leur sert de lien commun.

Il m'est impossible de suivre le conférencier dans les développements divers qu'il a donnés à son idée, tour à tour gracieux et solennel, plaisant et grave, mais toujours attrayant, toujours entraînant.

Ceux qui ont entendu cette conférence ne sont sortis enchantés, plus que jamais, pour nous le dire, meilleurs. C'est le réanitat naturel, forcé des discours de ce genre où l'esprit et l'éloquence se mettent au service de la plus grande idée morale.

Arion Club.—Ce club, si avantageusement connu à la Nouvelle-Orléans, donne ce soir, au Fort Espagnol, une grande fête dramatique et musicale, suivie d'un bal. Nous remarquons dans le programme du concert cinq morceaux : Marche, Valse, Polka, Mazurka et Valse par l'orchestre Arion, les noms de *Les Orleans Bee, Times-Democrat, New-Orleans Picayune, City Item, German Gazette.*

Rien n'a été négligé pour que cette soirée soit variée et brillante, comme toutes les fêtes, d'ailleurs, que donne le Arion Club. Nous ne doutons pas des invitions qu'il nous a fait remettre.

Paragraphes.—Un homme de couleur, nommé Jim, âgé de soixante-huit ans, est mort subitement, au cimetière St-Louis, près du pont du Bayou. Il blanchissait une tombe dans le moment. Le coroner a fait la levée du corps et le juri d'enquête a constaté une attaque d'apoplexie.

—Auguste Crandall a été arrêté, hier soir, à huit heures et demie, rue Howard, près Commune, pour voies de fait.

—Une enfant de quatre ans, fille de M. Lafferranderie, demeurant au coin des rues St Pierre et Claiborne, a été grièvement mordue à la jambe par un chien.

—M. Robert M. Hahn s'est présenté, hier, devant le recorder Davey et a formulé une plainte contre M. Guitana Lafonci, qu'il accuse de lui avoir volé une épingliette en diamants, une montre et chaine en or et $225. M. Lafonci a été arrêté, hier soir, à 5 heures et demie, encoignure Decatur et St Philippe, puis relaché, après avoir fourni un cautionnement de $250. Il a dit à notre reporter que les objets lui ont été remis par son associé qui les a pris de M. Hahn, en paiement d'une somme due à sa maison.

—Une fille a eu lieu sur le "Henry Frank" dans la rivière White, entre Philippe Youens, c, du pont, et Doe Hughes, c, matelot ; ce dernier a été grièvement blessé par Youens qui lui a donné un coup de couteau dans le dos. Le capitaine Rowley, en apprenant la rixe, s'est transporté à bord du bateau avec le colonel Lynch. Avant que le bateau arrivât à son quai, il a arrêté Youens. Hughes a été transporté dans une pension, rue Franklin, entre Conti et Bienville.

TICKET MUNICIPAL.

PARTI DES CITOYENS INDEPENDANTS.

Pour Maire,
A. W. BOSWORTH.

Pour Contrôleur,
J. B. LAPITTE.

Pour Trésorier,
SIMEON TOBY.

Pour Commissaire des Travaux Publics,
WILLIAM GOLDING.

Pour Commissaire de Police et des Edifices Publics,
FENDEL HORN.

Pour Recorder de Premier District,
J. PARIS CHILDRESS

Pour Recorder du Deuxième District,
LUCIEN BLANCHARD.

Pour Recorder du Troisième District,
J. J. SOMAN

Pour Recorder du Quatrième District,
E. ROBERT DE LORM, JR.

Pour membre du Conseil, Premier District Municipal
LOUIS SINCER.

Pour membre du Conseil, Deuxième District
WM H. BURWELL.

Pour membre du Conseil, Troisième District Municipal,
GEO H DUNBAR.

Pour membre du Conseil, Quatrième District Municipal,
E. K. WILTZBESE.

Pour membre du Conseil, Cinquième District Municipal,
NICHOLAS AMANN.

Pour membre du Conseil, Sixième District Municipal,
DAVID ZABLE.

Pour membre du conseil, Premier Ward,
HORACE CARPENTIER.

Pour membres du conseil, Deuxième Ward,
CHAS H. SCHENCK, GEO PURVES

Pour membres du conseil, Troisième Ward,
Dr M. SCHUPPERT, Rev. A. REGE, GEO KOEPPER.

Pour membre du conseil, Quatrième Ward,
J. FREDERICKS.

Pour membres du conseil, Cinquième Ward,
E. SUBIG, H. LEVY.

Pour membre du conseil, Sixième Ward,
A. PHILIPPI.

Pour membres du conseil, Septième Ward,
A. DE ARMAS, N. BIENVENU.

Pour membre du conseil, Huitième Ward,
GEO M. McLELLAN.

Pour membres du conseil, Neuvième Ward,
STODDART HOWELL, JAS MAKINSON

Pour membres du conseil, Dixième Ward,
HENRY MASON, A. CHANDLER.

Pour membres du conseil, Onzième Ward,
GLOVER, Capitaine FRED FOREST.

Pour membres du conseil, Douzième Ward,
OTTO THOMAN.

Pour membre du conseil, Treizième et Quatorzième Wards,
A. J. MICHAELIS.

Pour membre du conseil, Quinzième Ward,
CHARLES HOWARD.

Pour membre du conseil, Seizième et Dix-septième Wards,
E. S. STODDARD.

21 oct—an 7 nov

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

L'affaire de Monceau-les-Mines.

Paris, 24 oct—Le procès des instigateurs de troubles de Monceau-les-Mines est renvoyée à la prochaine session de la cour, à cause des nombreuses tentatives d'intimidation faites sur le jury.

On dit que la police a découvert les preuves de l'existence d'une Association Internationale, dont l'objet est la destruction de la propriété. On suppose que son quartier général est à Genève. Parmi les documents saisis se trouvent des lettres nombreuses qui prouvent qu'une correspondance s'est pursuivie entre des membres français de cette association et un comité où figurent des nihilistes influents.

L'incendie de St-Pétersbourg.

St-Pétersbourg, 24—La perte occasionnée par l'incendie qui a éclaté dans les chantiers de bois de construction situés sur la Neva, est évaluée à cinq millions de roubles. Le feu s'est étendu aux bois sur un rayon de plusieurs milles aux alentours de St-Pétersbourg. Depuis quelques jours un nuage de fumée épaisse se surplombe la ville. A une heure ce matin on a pu se rendre maître des flammes dans les chantiers. La perte totale est portée maintenant à deux millions de roubles.

Conférence avec le Pape.

Londres, 24.—Le correspondant du Standard écrit de Rome qu'il a une excellente autorité pour penser que l'archevêque Croke sera mandé en cette dernière ville, pendant cet hiver, pour conférer avec le Pape au sujet de la situation de l'Irlande.

Tempête sur les côtes d'Angleterre.—Inondations.

Londres, 24—Une tempête souffle en Angleterre ; elle est la cause des dépêches du continent. Des avaries considérables ont été causées sur beaucoup de points du pays par des débordements.

Typhon.

Madrid 24 oct—Une dépêche officielle de Manille, du 21 octobre, annonce qu'un typhon a détruit toutes les maisons en bois, toutes les chaumières, et a enlevé les toitures de fer et de toutes des autres bâtisses. Soixante mille familles sont sans abri. Les casernes, les hopitaux, les bureaux du gouvernement et les fabriques, tout cela n'est plus. Néanmoins on peut dire que les pertes d'existence sont relativement petites.

Manchester et Boothcan ont été aussi dévastés. Les communications sont interrompues entre Manille et les autres villes sur l'île de Luçon.

Le Parlement Anglais.

Londres, 26 octobre—Lord Randolph Churchill demande